



INSTANT DÉFENSE 78



Numéro 06/2015

juin 2015

Édito du DMD78



Nouvellement affecté dans le département des Yvelines en qualité de délégué militaire départemental, cette tribune qui m'est offerte me donne l'occasion de me présenter à vous et dire combien je suis honoré d'endosser cette belle fonction.

Entré à Saint-Cyr en 1992, j'ai débuté ma carrière dans les transmissions, successivement au 53e RT à Lunéville puis au 48e RT à Agen. Je me suis ensuite spécialisé dans les ressources humaines pour servir à la direction des ressources humaines de l'armée de Terre à Paris, à l'école des transmissions à Rennes puis enfin à l'inspection de l'armée de Terre, alors implantée à Vincennes. Depuis le 19 juin dernier, j'ai donc été affecté à Versailles pour cumuler les fonctions de DMD 78 et de chef de corps du groupement de soutien de la base de défense d'Ile de France (GSBdD-IDF) de Versailles.

En tant que DMD 78, je m'inscris dans les pas de mon prédécesseur pour souligner toute l'importance que j'accorde au lien Armée-Nation, lien qu'il nous appartient de faire vivre, de raffermir si besoin, de faire perdurer dans tous les cas.

En tant que "CoDé", vous êtes des points d'ancrage essentiels autour desquels l'esprit de défense s'éveille puis se propage dans la société civile. Vous comme moi devons œuvrer pour que la population française soit prête à accueillir avec gaité et fierté les cérémonies militaires, mais pour qu'elle soit également prête à rendre hommage à nos soldats, qui œuvrent sans relâche pour leur sécurité en intervenant sur les théâtres d'opérations extérieures comme sur le théâtre national.

Soyons donc pleinement conscients de nos responsabilités, diffuseurs de valeurs et transmetteurs de sérénité au sein de la population française.

Lieutenant-colonel (TA)⁽¹⁾ Jean-Yves MATTEI, Délégué Militaire Départemental

(1) Inscrit au tableau d'avancement

La passation de commandement du 19 juin 2015

19 juin 2015, 10h00 : place Saint-Louis à Versailles, la cérémonie de passation de commandement, présidée par le commissaire général de 1^{ère} classe Jean-Pierre LAROCHE de ROUSSANE, directeur central adjoint du commissariat des armées, commence par une remise de décorations. Puis, le colonel Paul DUVIVIER, quittant le commandement du GSBdD de Versailles, transmet officiellement le fanion du GSBdD de Versailles au lieutenant-colonel (TA) Jean-Yves MATTEI qui prend le commandement des troupes. Par la même occasion, ce dernier devient le nouveau délégué militaire départemental des Yvelines.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses autorités civiles et militaires,



en particulier monsieur Dominique LEPIDI, directeur de cabinet du préfet des Yvelines, monsieur François de MAZIERES, député – maire de Versailles, monsieur le général de corps d'armée Bertrand HOUITTE de la CHESNAIS, major général de l'armée de Terre et monsieur le général de division Thierry COQUEBLIN, commandant la base de Défense d'Ile de France. Après le défilé des troupes et des porte-drapeaux (merci à eux pour leur indéfectible présence) jusqu'au cercle mess de Croÿ, le colonel DUVIVIER a souhaité "bonne chance et bon vent" à son successeur avant de quitter, ému, ses hommes et ses invités et rejoindre sa future affectation au Gabon au titre de la coopération militaire.



SOMMAIRE

- Edito du nouveau DMD des Yvelines 1
- La passation de commandement du 19 juin 2015 1
- La réunion des CoDé du 11 juin 2015 2
- Cérémonies du 8 juin 2015 à Versailles 2
- L'armée de Terre se réorganise : "Au contact" 3
- Le 14 juillet-Les préparatifs. 4
- Frégate Multi-Mission (FREMM) et Caïman (NH90) 4
- 3 questions à...un réserviste citoyen 5
- Littérature militaire et infos pratiques 6



REUNION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE DU 11 JUIN 2015

Les CoDé du département se sont réunis au lycée militaire de Saint Cyr l'Ecole pour la réunion d'information désormais semestrielle organisée par la DMD78. **Plus de 130 personnes**, dont 90 CoDé ont pu ainsi écouter et réagir aux exposés portant sur la place du CoDé dans la gestion de crise départementale. Ouverte par les colonels Alain LECLERC, chef de corps du lycée, et Paul DUVIVIER, DMD78, cette soirée d'information a été présentée par monsieur Dominique LEPIDI, directeur de cabinet de monsieur le préfet. Madame Aurore TOULGOAT-FICHOLLE et monsieur Olivier FLIECX du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC) de la préfecture des Yvelines ont ensuite expliqué, s'appuyant sur des cas concrets, la place et l'importance qu'un CoDé pourrait prendre au sein de sa commune lors d'une crise majeure. Enfin, Mme Isabelle NOUGAREDE-DUVIVIER, de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), a terminé la soirée en présentant la prévention des risques majeurs dans les établissements scolaires et le bilan de la démarche PPMS⁽¹⁾ dans les Yvelines dans laquelle certains CoDé ont participé en tant qu'observateurs.



⁽¹⁾ Plan Particulier de Mise en Sécurité

Cérémonies du 8 juin 2015 à Versailles

Le 8 juin a été institué journée nationale d'hommage aux morts en Indochine par le décret du 26 mai 2005. Cette cérémonie perpétue le souvenir de la guerre d'Indochine commencée en 1945 et achevée en 1954 peu après la bataille de Dien Bien Phu, qui a favorisé les négociations déjà engagées pour le règlement des conflits en Asie. Les accords de Genève signés en juillet 1954 prévoyaient une partition du pays entre Nord et Sud Vietnam de part et d'autre du 17^{ème} parallèle nord. Ce conflit aura fait plus de 500 000 morts civils et militaires dont environ 20 000 militaires français.

Cette date du 8 juin correspond au jour du transfert à la nécropole nationale de Notre Dame de Lorette (près d'Arras dans le Pas de Calais) en 1980, de la dépouille d'un soldat inconnu mort au cours de la guerre d'Indochine. Rappelons que quelques années plus tard, en 1993, le président de la République François MITTERRAND, inaugure au même endroit un mémorial qui abrite 24 000 sépultures de militaires et civils morts pour la France.

A Versailles, cette année, elle s'est déroulée en trois tableaux distincts. Tout d'abord, à 10h00, un recueillement a eu lieu à la stèle des personnels féminins de l'armée de Terre (P.F.A.T) en Indochine, implantée à la caserne De Croÿ et organisée par le comité d'entente des associations patriotiques, d'anciens combattants, victimes de guerre et militaires de Versailles.



Ensuite à 11h00, s'est tenue la cérémonie au monument aux morts de Versailles. Exceptionnellement cette année et à l'initiative de la préfecture des Yvelines, elle était embellie par la présence d'une centaine de porte-drapeaux du département invités par monsieur le préfet.

Présidée par monsieur Dominique LEPIDI sous-préfet, directeur de cabinet du Préfet des Yvelines, la cérémonie d'hommage s'est déroulée en présence du député-maire de Versailles François de MAZIERES,

du DMD78 et de nombreuses autorités civiles et militaires.

Enfin, avec un cortège très coloré emmené par la musique des Transmissions, l'ensemble des porte-drapeaux a rejoint la cour d'honneur et les jardins de la préfecture des Yvelines où ont eu lieu plusieurs remises de décorations et distinctions (Légion d'honneur, croix de guerre, croix du combattant, diplôme d'honneur des porte-drapeaux).



Lieutenant-colonel(H) Gérard NOURY (T) - CICODE 78

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79

L'ARMÉE DE TERRE SE REORGANISE : "AU CONTACT"

Le 28 mai, le général d'armée Jean-Pierre BOSSER, chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) a présenté officiellement, dans les locaux de l'école Polytechnique, le nouveau modèle de l'armée de Terre "**Au contact** !"

L'armée de Terre revoit son organisation, héritée du Livre Blanc de 1972 d'un modèle très vertical, organisé autour des corps d'armée, des divisions et des brigades. Ce modèle nécessite une adaptation aux nouvelles menaces (terrorisme, cyber...) qui touchent directement le territoire national, aux nouvelles formes d'organisation (renseignement, forces spéciales, aérocombat...), à l'évolution vers un maintien en condition opérationnelle plus sophistiqué et à une nouvelle génération de jeunes entrant dans l'armée de Terre pour des carrières courtes.

Elle va être réorganisée autour de huit piliers :

- Les ressources humaines,
- Le territoire national,
- Les forces spéciales,
- L'aérocombat,
- La force interarmes "Scorpion",
- La formation et l'entraînement interarmes,
- Les commandements spécialisés,
- Le maintien en condition opérationnelle.

L'objectif est de tendre vers une armée résolument moderne, agile, réactive et capable de s'adapter aux potentielles ruptures stratégiques des prochaines décennies.

"Elle devient une grande entreprise au sens où elle va resserrer ses activités autour de métiers très précis", et selon un modèle plus économique.

"C'est comme si vous gardez les fondations, les murs porteurs, les poutres maîtresses et le toit et si à l'intérieur vous cassez tout", pour donner plus de place aux forces spéciales et au combat aéroporté, a précisé le chef d'état-major.



Le pilier ALAT (Aviation légère de l'armée de Terre) rassemblera ainsi tout ce qui touche aux hélicoptères, de la sécurité des vols aux écoles d'application concernées.

Au total, six brigades (soit 7.000 hommes en moyenne par brigade) sur sept seront conservées. Elles se répartiront en deux brigades blindées, deux amphibies et deux légères (parachutistes, infanterie de montagne). La troisième brigade légère blindée, dont l'état-major est à Clermont-Ferrand, pourrait être dissoute et insérée dans le pilier d'aérocombat.



Dans le cadre de Vigipirate (opération Sentinelle), l'armée de Terre va aussi devoir recruter 5.000 hommes supplémentaires, outre les 7.000 recrutés en moyenne chaque année. Il s'agit pour la plupart de soldats du rang, qui signent un premier contrat pour cinq ans.

"L'armée de Terre sera ainsi le premier recruteur en France en 2015", a noté le général Bosser. L'objectif est d'avoir recruté 11.000 personnes à la fin 2016 ou mi-2017 au plus tard, soit un effort sans précédent depuis la professionnalisation des armées.

Les effectifs de l'armée de Terre passeront ainsi à 77.000 hommes, soit un impact budgétaire de l'ordre de 500 millions d'euros par an. En moyenne, trois candidats se présentent pour un poste à pourvoir.

Pour répondre à cet énorme besoin de recrutement, qui s'annonce compliqué à satisfaire, d'anciens engagés retournés à la vie civile pourront reprendre du service. Les chefs de corps seront aussi autorisés à recruter directement, indépendamment de la procédure classique centralisée.

L'armée n'a pas pour autant "l'intention de recruter des gens qui ont un passé douteux" et voudraient se "former gratuitement" pour ensuite rejoindre le jihad, ce qui veut dire que les candidatures seraient examinées de près par la DPSD (Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense).

Face à la menace terroriste, la France a décidé d'augmenter son budget de défense de près de 4 milliards d'euros au total de 2016 à 2019 et d'affecter en permanence 7.000 militaires à sa sécurité intérieure, notamment pour la protection de sites religieux.

Depuis janvier, Sentinelle mobilise même jusqu'à 10.000 militaires, un effort très conséquent qui pèse sur les capacités opérationnelles de l'armée après des années de réduction d'effectifs. S'y ajoutent 9.000 soldats sur les théâtres d'opérations extérieures, du Sahel et de la Centrafrique au Golfe.

14 JUILLET – LES PREPARATIFS

Le 2 juillet, le général d'armée Hervé CHARPENTIER a présenté le défilé du 14 juillet 2015 qui s'est construit à la fois sur un **repère historique** avec le 70^{ème} anniversaire de l'Ordre de la Libération, fil rouge du défilé, un **repère politique** avec la visite d'État en France du président des États-Unis du Mexique, ainsi qu'un **repère militaire**. En effet, outre la représentation des **opérations extérieures**, les **opérations intérieures** sont mises à l'honneur. Il s'agit effectivement de montrer une armée "au combat".

Les principales répétitions se sont déroulées à Brétigny (défilé motorisé) et à Satory (défilé à pied).
 - Défilé aérien d'ouverture : 55 avions,
 - Défilé à pied : 3 501 personnes, **dont les "versillais" de l'opération Sentinelle et du GSBdD de Versailles, du GIGN de Satory et des sapeurs-pompiers du SDIS 78**,
 - Défilé des troupes montées : 237 chevaux,
 - Défilé des troupes motorisées : 208 véhicules,
 - Défilé aérien de clôture : 31 hélicoptères.

Les présentations publiques menées habituellement dans Paris et en banlieue tout l'après-midi, prolongeant encore le lien armée-Nation, n'auront pas lieu cette année. En outre, la phase motorisée sera quelque peu raccourcie (25 à 30 % en moins). Néanmoins, il ne s'agit pas d'un défilé "au rabais", ces mesures sont la conséquence de l'engagement actuellement très intense des militaires.



ARTICULATION GÉNÉRALE

ANIMATION INITIALE	DÉFILÉ AÉRIEN D'OUVERTURE	TROUPES ÉTRANGÈRES INVITÉES	TROUPES À L'HONNEUR	DÉFILÉ TROUPES À PIED	DÉFILÉ HÉLICOPTÈRES	DÉFILÉ TROUPES MOTORISÉES	DÉFILÉ TROUPES MONTÉES	ANIMATION FINALE
 PARADE DES FORMATIONS ET COMMUNES "COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION"	 VOILURES FIXES	 FORMATIONS DES FORCES ARMÉES MEXICAINES	 FORCES DE RÉACTION AUX ATTENTATS OPÉRATION SENTINELLE	 DÉFILÉ TROUPES À PIED	 DÉFILÉ HÉLICOPTÈRES	 DÉFILÉ TROUPES MOTORISÉES	 DÉFILÉ TROUPES MONTÉES	 ANIMATION FINALE SAUTS PARACHUTISTES

Mariage de la Frégate Multi-Mission (FREMM) et du Caïman (hélicoptère NH90)

Le 13 mars 2015, le sous-chef d'état-major "Plans-Programmes" a déclaré le Caïman Marine "l'hélicoptère de combat de lutte anti-sous-marine". Sa capacité de tir de la torpille MU90 a été certifiée. C'est une étape majeure franchie par le programme Caïman associé à la Frégate Multi-Missions (FREMM). En février 2013, il avait déjà été déclaré apte à la détection au sonar des sous-marins. Cette aptitude lui avait ouvert la voie aux embarquements sur FREMM et Frégate de Défense Aérienne (FDA). Cette capacité à détecter un sous-marin en amont de la force augmentait le préavis sur la menace.



Désormais, cet hélicoptère devient autonome pour effectuer une attaque anti-sous-marine par l'emploi de torpilles. Jusqu'à présent, il devait être secondé soit par un avion de patrouille maritime (PATMAR), soit par un sous-marin, soit par un bâtiment de surface. Maintenant la menace peut être détruite sans délais et sans aide extérieure.

Dans un théâtre d'opérations aéronavales, cette capacité permet dorénavant à la frégate porteuse (FREMM ou FDA) de s'affranchir de la menace en délocalisant la scène de combat, et de renforcer ainsi son invulnérabilité.

Si l'on revient sur l'aventure Caïman, on se souviendra notamment que les capacités de secours maritime et de contre-terrorisme maritime ont été acquises en décembre 2011, et que, quelques jours après, la première mission opérationnelle de l'hélicoptère a été de porter secours aux marins du cargo battant pavillon maltais TK Bremen.

Capitaine de Frégate(H) Bernard MARCQ (M) - CICODE 78

3 questions à...

Monsieur Philippe MÉRÉ, membre du directoire d'une société de gestion indépendante agréée AMF (Société Banexi Ventures Partner - ex filiale du groupe BNP Paribas), et réserviste citoyen à la Délégation Militaire Départementale des Yvelines.

○ **Monsieur MÉRÉ, parlez-nous de votre parcours de réserviste.**

J'ai effectué mon service militaire comme aspirant dans l'arme des Transmissions de l'armée de Terre. En 1982 au début de mon parcours professionnel j'ai suivi le cours des Officiers de Réserve du Service d'Etat-Major (ORSEM), et j'ai été affecté en 1987 en tant que réserviste opérationnel à L'Etat Major de la Force d'Action Rapide (FAR) au sein du Commandement des transmissions (COMTRANS).

En 1997 à la dissolution de la FAR, j'ai été affecté au Commandement de la force d'action terrestre (CFAT) à Lille en tant qu'adjoint au chef du Bureau Guerre Electronique, affectation que j'ai conservée jusqu'en 2005. A cette date, j'ai considéré que mon emploi du temps professionnel de dirigeant de fonds de capital risque ne me permettait plus de tenir mon emploi de réserviste opérationnel de manière efficace.

Aussi, j'ai été admis dans l'honorariat de mon grade de chef de bataillon (commandant) et me suis principalement consacré au devoir de Mémoire, devenant vice président de l'Association Navarre /5^{ème} RI, amicale régimentaire,

qui organise et participe à de nombreuses manifestations dans les différents endroits où le régiment s'est battu. J'en ai été le Président de 1997 à 2002, considérant que la mémoire de ce glorieux régiment dissous en 1997, devait continuer.

Ma vie professionnelle et familiale étant désormais un peu moins intense, je peux désormais retrouver du temps pour intégrer la réserve citoyenne dont la mission me semble correspondre à mon profil d'emploi.



○ **Quelle peut être votre apport pour la réserve citoyenne ?**

En tant que membre du directoire d'un fonds d'investissement, Banexi Ventures Partner, je pense que je mon expérience du développement et de la création d'entreprise peut aider des officiers qui ont le désir de créer une entreprise.

Chaque année, nous étudions au moins une centaine d'opportunités d'investissement sur de sujets technologiques, bien que la majorité des créations d'entreprise relèvent de domaine plus traditionnel que ceux dans lesquels nous investissons, toutes les entreprises ont des problèmes de chiffres d'affaire, de personnels, de marge, etc...;

Toutes les créations d'entreprise soulèvent des problématiques communes. Mon expérience professionnelle et ma formation (docteur en science de gestion /ingénieur ESIEE) me semblent pouvoir apporter des réponses et peut être des solutions aux officiers qui souhaitent se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

○ **Quelles différences /similitudes entre le métier militaire et l'entrepreneuriat ?**



Il y a de nombreuses similitudes entre le métier militaire et l'entrepreneuriat.

Le métier de chef d'entreprise est comme le métier militaire un métier d'action. La qualité du jugement et de la prise de décision sont dans les deux cas déterminantes pour la conduite des opérations ou des affaires, soit sur le terrain, soit dans une entreprise.

Ensuite le management et la direction des hommes : lors de la création d'entreprise, on a souvent affaire à de petites équipes soudées autour de ce que l'on peut appeler un "chef de bande", et c'est souvent le charisme et les qualités humaines du dirigeant qui vont faire la différence et permettre à l'entreprise de survivre.

De la même manière, que ce soit au niveau d'un groupe de combat, d'une section, la qualité du cadre officier ou sous-officier fera la différence dans la réussite de la mission.

Lors des présentations de start-up anglo-saxonnes auxquelles j'ai assisté, le premier "slide" de présentation reprenait ce qu'ils appellent "Mission of the Company" et ensuite description de l'activité de la société.

Cela me rappelait le triptyque bien connu : une Mission, un Chef, des Moyens qui reste complètement d'actualité.

VIGIPIRATE

Durant la période estivale, la posture Vigipirate "alerte attentat" est adaptée mais maintenue en Ile de France. Les forces de sécurité intérieures et les militaires continuent :

- d'assurer une présence "visible, aléatoire et réactive" aux abords des lieux les plus fréquentés,
- de maintenir et renforcer la surveillance des sites sensibles,
- de coordonner leur action avec celle des polices municipales et des services communaux.



Littérature militaire - Publications



"Les chemins de DIÊN BIÊN PHU", retraçant les destins singuliers de six hommes qui, en 1954, finissent par se croiser dans le delta du Tonkin, à Diên Biên Phu et dans les camps de prisonniers du Viêt-minh.

Des témoignages poignants dont le projet explicite est aussi d'honorer la mémoire de tous les soldats français tombés en Indochine

De Franck MIRMONT,
édition Nimrod, 576 p., 23 €



"LECLERC, Le croisé de la France libre", où l'historien s'attache à montrer le caractère, la force des intuitions et l'intensité des liens affectifs et fraternels que Leclerc n'a cessé de tisser sa vie durant. Il cerne au plus près la ténacité, l'humilité et l'indéfectible fidélité de l'une des principales icônes de la Libération.

De Jean-Christophe NOTIN,
éditions Perrin, coll. Maîtres de guerre, 218 p., 22 €

Informations pratiques



Revue disponible par abonnement

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine



ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry sur Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenir

- 14/07/15 : fête nationale avec défilé sur les Champs Elysées.
- 16 ou 19/07/15 : journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'état français et d'hommage aux justes de France.
- 24 et 25/08/15 : 71^{ème} anniversaire de la libération de plusieurs communes des Yvelines et de Paris.

A voir

- Les 24-25 juillet
6^{ème} festival international du livre militaire à Coëtquidan.
- Du 08 au 12 Septembre 2015
Opéra en plein air :
La Traviata, interprétée dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides.
- Les 14-15 septembre
13^{ème} université d'été de la Défense à Strasbourg.
- Le 29 septembre
Le XV du Pacifique affronte la sélection militaire de Nouvelle-Zélande au stade Yves-du-Manoir à Colombes.
- Du 6-29 octobre
Coupe du monde militaire de rugby à Londres

Rappel de quelques adresses

Délégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)
Caserne d'Artois
BP 70269 - 78002 VERSAILLES Cedex
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)
Caserne d'Artois
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 50 15 02 / 01 30 97 55 80 - Fax : 01 39 02 28 22
Mail : sd78@onacvg.fr

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) - bureaux Terre et Marine
7 rue des Chantiers - 78000 Versailles
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10

Bureau Air :
41 rue des Etats Généraux - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 53 76 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :
121 Boulevard Diderot - 75012 PARIS
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du Service National d'Île de France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :
Caserne d'Artois
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél à l'usage des administrés : 01 30 97 52 52
Tél à l'usage des agents de mairie : 01 30 97 54 55
Tel partenariat et relations extérieures 01 03 97 52 10 / 52 74
Mail : dsn-esnidf-csn-versailles.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Adresse postale : GSBdD Versailles
Centre du Service National de Versailles
CS 10702 - 78013 VERSAILLES CEDEX

**EDITION JUILLET-AOUT DE L'ID78
PARUTION DEBUT SEPTEMBRE**

BONNES VACANCES A TOUS

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Georges HAXAIRE
Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79